

Communiqué de presse

Val d'Europe, 5 février 2018



Collecte des déchets :

Val d'Europe se réinvente pour une gestion encore plus durable

Val d'Europe Agglomération poursuit son engagement et ses actions pour optimiser la bonne gestion des déchets et proposer un service de collecte responsable. Une démarche d'harmonisation de son service de collecte des déchets ménagers et déchets assimilés : ordures ménagères, emballages et papiers, déchets verts et encombrants, a ainsi fait l'objet d'un travail de concertation entre l'Agglomération et les 5 communes historiques du territoire : Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre et Serris. Villeneuve-le-Comte et Villeneuve Saint Denis, qui ont rejoint Val d'Europe agglomération au 1^{er} janvier dernier, conserveront durant toute l'année 2018 les mêmes modalités de collecte et de traitement des déchets qu'auparavant.

Une collecte saisonnière d'avril à novembre pour les déchets verts

La collecte des déchets verts à Val d'Europe se déroulera **chaque semaine du 1^{er} avril au 30 novembre**, y compris les jours fériés.

Jours de collecte par commune

Les déchets verts devront être présentés la veille au soir.



Bailly-Romainvilliers : mercredi matin en sacs en papier

Chessy - bourg : mardi matin en sacs en papier

Coupvray : jeudi matin en sacs en papier

Magny le Hongre : lundi matin en bac

Serris - bourg : vendredi matin en sacs en papier

Aucune collecte n'est programmée en Centre Urbain (Chessy et Serris) ; les usagers sont invités à se rendre à la déchetterie de Val d'Europe.

Les déchets verts acceptés sont



les tontes des pelouses, déchets organiques (feuilles mortes, fanes de fleurs et de légumes...), résidus de haies, d'arbustes, d'élagages de petits arbres, branchages de moins de 80 cm de longueur liés en fagots.

Seuls les déchets verts conformes et présentés dans les sacs en papier ou bacs mis à disposition par la collectivité ainsi que les fagots seront collectés.

Distribution des sacs à déchets verts

Deux distributions de proximité seront mises en place dans chaque commune au printemps et à l'automne; à l'exception de Magny le Hongre qui conserve une collecte en bac.

Chaque foyer pourra ainsi récupérer 2 paquets de 20 sacs en mars et 1 paquet en septembre directement auprès de leur mairie.

Quatre collectes annuelles pour les encombrants



La collecte des encombrants se déroule à date fixe.

Quatre collectes par communes sont programmées tout au long de l'année

Planning 2018 par commune

Bailly-Romainvilliers : les jeudis : 29 mars, 21 juin, 27 septembre et 27 décembre

Chessy - bourg : les mercredis : 21 mars, 20 juin, 19 septembre et 19 décembre

Coupvray : les lundis : 12 mars, 11 juin, 10 septembre et 10 décembre

Magny le Hongre : les mardis : 13 mars, 12 juin, 11 septembre et 11 décembre

Serris - bourg : les mercredis : 7 mars, 6 juin, 5 septembre et 5 décembre

Centre Urbain (Chessy et Serris) : les mercredis : 21 mars, 20 juin, 19 septembre et 19 décembre

Sont considérés comme encombrants les déchets courants trop volumineux pour être jetés dans le bac à ordures ménagères : mobilier cassé, bois, ferraille, sommiers et matelas, fenêtres, portes et châssis sans vitrage ou éclats de verre...

La déchèterie de Val d'Europe : une autre solution pour vous débarrasser de vos encombrants
Pour y accéder, les particuliers doivent faire une demande de carte d'accès auprès du SMITOM Nord Seine-et-Marne - smitom-nord77.fr

Val d'Europe Agglomération - Direction de la communication
communication@vdeagglo.fr - Tél. : 01 60 43 66 03

valdeuropeagglo.fr

